

La Haute École Arc Santé

forme plus de 500 étudiant-e-s en formation initiale et postgrade par année sur les sites de Delémont et Neuchâtel. Elle est également active sur les plans de la formation continue et de la recherche en santé.

Dans le cadre du développement de la filière en physiothérapie, elle met au concours le poste de :

Collaborateur-trice scientifique HES à 30%, CDD 3 ans renouvelable

VOTRE PROFIL

Vous avez de l'expérience en recherche appliquée dans le domaine de la physiothérapie, avec un focus sur la rééducation et la réathlétisation de sportifs de différents niveaux. Vous avez la volonté d'entreprendre un doctorat de recherche dans le domaine de la physiothérapie du sport ou êtes en cours de doctorat dans le domaine.

Vous avez participé à la publication d'article(s) scientifique(s) dans au moins une revue d'importance. Vous voulez intégrer une jeune équipe de recherche et souhaitez développer votre propre recherche et votre future carrière académique.

VOS FUTURES FONCTIONS

Vous collaborerez avec deux professeurs en physiothérapie pour différentes tâches liées aux projets de recherche, comme (liste non-exhaustive) :

- analyse de littérature scientifique
- rédaction de demandes de fonds et d'articles scientifiques
- élaboration de protocoles d'étude
- récolte et analyse des données

Vous développerez vos premiers projets de recherche en autonomie, entouré-e par l'équipe de physiothérapeutes de la Haute École Arc Santé.

LIEU D'ACTIVITÉ: Delémont et déplacements à Neuchâtel

ENTRÉE EN FONCTION: 1^{er} février 2025

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de M Maxim Guinchard, Responsable de la filière Bachelor en physiothérapie, par courriel à l'adresse maxim.guinchard@he-arc.ch.

Les offres de service, accompagnées des documents d'usage (lettre de motivation, CV, copies des diplômes regroupés en un seul fichier PDF), sont à adresser par courriel à sante.rh@he-arc.ch, jusqu'au **01.11.2024**, avec mention « Collaborateur-trice scientifique HES à 30% ».